

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Date d'inspection Le 18 mars 2026
Nom de l'établissement Garderie La Mélodie 2 (2014)		Numéro de permis 2015338
Adresse 345 avenue Bras-D'Or Dieppe NB E1A 2B6		Numéro de téléphone (506) 852-3636
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 49	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Sophie Powers	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux

La Mentore en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour effectuer une première inspection de surveillance depuis le renouvellement du permis.

Durant cette visite, les éléments suivants ont été vérifiés :

- la salle de bain
- l'espace de rangement pour les produits toxiques
- le rangement des effets personnels
- les activités quotidiennes
- La routine quotidienne
- le changement de couche
- l'aire de jeux intérieure
- l'aire de repos

À l'arrivée de la Mentore en Assurance de la Qualité les enfants sont à l'extérieure. La MAQ a aussi été en mesure de voir les enfants jouer à l'intérieur, observer la routine de la salle de bain et l'heure du dîner.

La MAQ a eu une discussion avec l'administratrice au sujet de la routine à la salle de bain et du fonctionnement lors des changements de couche. Elle a remarqué qu'un trop grand nombre d'enfants attendent leur tour dans le corridor. Cette situation rend le passage difficile, (presque impossible), et pourrait avoir un impact important en cas d'urgence nécessitant l'évacuation rapide du bâtiment.

La MAQ a offert quelques suggestions afin d'améliorer la fluidité de la routine. Elle encourage aussi l'administratrice à discuter avec les éducatrices pour arriver à un fonctionnement plus efficace et sécuritaire pour tous.

La Mentore en assurance de la qualité a fait le rappel à l'administratrice et à certaines éducatrices de l'importance de garder la planification des activités à jour. Elle a également précisé que cette planification doit être complétée même lorsqu'une éducatrice est absente, afin d'assurer le bon déroulement de la journée et de

Commentaires généraux

s'assurer que la planification demeure continue.

original signé par
Sophie Powers

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 19 mars 2026

Date

original signé par
Tina LeBlanc

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 19 mars 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"